

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 31 mars 2021**

Convocation adressée le 25 mars 2021  
Compte rendu affiché le 16 avril 2021  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

*L'an deux mille vingt et un, le trente et un du mois de mars, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 mars 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Monsieur Richard MARION, vice président, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents physiquement** : Richard MARION, Luc SEGUIN

**Présent(es) en visio conférence** : Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Yves BEN ITAH, Corinne SUBAI

**Absent(es) excusé(es)** : Nathalie PERRIN-GILBERT, Cédric VAN STYVENDAEL, Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration** : Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION  
Stéphanie LEGER à Richard MARION (à partir de 16h30)  
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN (à partir de 17h10)

**Secrétaire** : Luc SEGUIN

**Décision modificative n° 1 – Budget 2021**

**Rapporteur** : Richard MARION

---

Le compte administratif de l'exercice 2020, précédemment adopté, fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 775.278,55 € et un résultat d'investissement d'un montant de 566.763,61 €.

Les propositions budgétaires suivantes sont présentées pour inscription au budget de l'exercice 2021.

1. Section d'investissement

- Inscription du résultat de clôture d'investissement 2020 : 566.763,61 € à l'article 001 de la nomenclature comptable M 14 « solde d'exécution d'investissement reporté »
- Inscription de crédits en dépenses sur les articles suivants :
  - o Dépenses imprévues
  - o Installations générales
  - o Immobilisations incorporelles

## 2. Section de fonctionnement

### Recettes :

- Inscription du résultat de clôture de fonctionnement 2020 : 775.278,55 € à l'article 002 de la nomenclature comptable M 14 « excédent antérieur reporté de fonctionnement »
- Inscription du solde de la reprise sur provision ouverte en 2015 dans le cadre du contentieux des classes à horaires aménagées : 60.796 €

Ces résultats cumulés de fonctionnement visent à l'ouverture de crédits en dépenses relatifs au fonctionnement normal de l'établissement :

- Compensation des droits d'inscriptions aux familles
- Assurer les coûts de fluides tout au long de l'année civile ;
- Garantir le bon entretien des instruments de musique ;
- Assurer les rémunérations des intervenants de la saison publique et de nos jurys d'examens ;
- Dépenses imprévues

Le comité syndical,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical du 1<sup>er</sup> février 2021 relative à l'adoption du budget primitif 2021,

A l'unanimité,

✓ **décide** les ouvertures de crédits suivants en section de fonctionnement et en section d'investissement :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Article	Objet	Montant	Article	Objet	Montant
011	6021	Consommation des Fluides	40 000,00 €	002	Excédent antérieur reporté	775 278,55 €
011	6135	Location de matériels	20 000,00 €	7815	Reprise sur provisions	60 796,00 €
011	61558	Entretien des instruments	25 000,00 €			
011	6188	Administration	20 000,00 €			
011	6188	Saison publique 2ème trimestre	30 000,00 €			
012	64131	Masse salariale	55 000,00 €			
65	65888	Compensation tarifaire	250 000,00 €			
68	6815	Provision	2 400,00 €			
	022	Dépenses imprévues	393 674,55 €			
TOTAL			836 074,55 €	TOTAL		836 074,55 €

